

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE MILAN**

Séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la municipalité de Milan, tenue au Centre communautaire, ce **15 janvier 2018** à 21 heures.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Bianka Côté
Siège #2 - Bernard Grenier
Siège #3 - Daniel La Boissière
Siège #4 - René Turcotte
Siège #5 - Douglas E. Mccaffery
Siège #6 - Linda Therrien

Est/sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence de monsieur la maire, Jacques Bergeron.

Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

CONSTAT DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance a été donné et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil, le **8 janvier 2017**.

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Cette séance est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice 2018 et du plan triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 de cette municipalité. Les membres du conseil procèderont en conséquence.

3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Constat de la validité de l'avis de convocation et ouverture de séance
2. Renonciation à l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du budget 2018
5. Adoption du plan triennal d'immobilisation
6. Période de questions
7. Clôture et levée de la session

ADOPTÉE

**2018-01
5530**

4 - ADOPTION DU BUDGET 2018

Attendu la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2018, ce document étant annexé et faisant partie intégrante de ce procès-verbal;

Attendu qu'un avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

En conséquence,

Il est proposé par Bernard Grenier et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Milan adopte le budget de l'exercice financiers de 2018 prévoyant;

- Des revenus de 972 546,00\$
- Des dépenses de 972 546,00\$

ADOPTÉE

2018-01 5 - ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION
5531

Attendu la présentation et le dépôt du programme triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020, ce document étant annexé et faisant partie intégrante de ce procès verbal;

Attendu qu'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

En conséquence,il est proposé par Bernard Grenier et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Milan adopte le programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers de 2018-2019 et 2020.

ADOPTÉE

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par René Turcotte, et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire d'adoption du budget soit levée.

ADOPTÉE

Fermeture à 21h15

Jacques Bergeron, maire

Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière